

CONGRES FNSA 2019
Du Mercredi 2 Octobre 2019
LES SABLES D'OLONNE

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SYNCRA

Madame, Monsieur et Cher Adhérent,

Comme chaque année, notre Assemblée Générale se tient dans le cadre du Congrès de la FNSA à laquelle notre syndicat est affilié.

Je vais à présent vous donner état des différents travaux et actualités du syndicat.

1. Bilan moral

Tout d'abord les éléments règlementaires et techniques dont vous, le savez, notre profession est rythmée.

Le Fascicule 70 révisé a été mis à disposition des acteurs économiques. L'ASTEE a transmis ce fascicule aux ministères de l'économie et de la transition écologique pour approbation, comme l'y oblige le décret portant sur les marchés publics. Ce document a vocation à remplacer l'ancienne version mais n'est pas encore officielle car nous sommes dans l'attente de la signature des deux ministères mentionnés plus haut.

A cette occasion, le SYNCRA a réuni sa commission technique afin d'étudier les CCTP. Cela lance une série de réunions afin que le SYNCRA apporte sa contribution attendue par l'ASTEE, afin de les actualiser mais également de les fusionner avec les précédents pour simplifier leur utilisation par les maîtres d'ouvrages.

En évoquant l'ASTEE, nous prolongeons notre partenariat avec une convention courant sur 5 ans. Cela nous permet de valoriser la FNSA à travers notre participation, et d'intégrer des groupes de travail afin d'orienter les travaux et une meilleure prise en compte de nos intérêts professionnels.

Notamment, nous sommes dans le jury des trophées des chartes Qualité Réseau évaluant et récompensant les collectivités mettant en œuvre une démarche vertueuse. A la vue des dossiers, il y a un peu de travail mais c'est un travail constant pour amener les différents acteurs vers des pratiques optimales.

En termes d'axes de travail, un premier axe nous amènera à prendre contact avec les têtes de réseaux tels que CINOV ou SYNTEC pour communiquer sur nos CCTP. Cela part du constat d'une moins bonne prise en compte de ceux-ci dans les appels d'offres et une compréhension plus que moyenne.

Deuxième axe, les administrateurs souhaitent travailler sur les audits croisés. Une entreprise envoie un expert dans une autre entreprise et inversement. Cela permet d'améliorer la culture des collaborateurs et de faire progresser la connaissance collective. C'est une bonne anticipation des contrôles.

Enfin, un sujet technique nous occupera : entreprendre une démarche vers les fournisseurs pour vérifier les matériels et logiciels sensibles dans le cadre de la surveillance des matériels de contrôles, en particulier lors des mises à jour logiciels.

Enfin, j'aimerais faire un focus sur le COFRAC. Concernant le nombre d'organismes accrédités, après un fléchissement en 2017 (64u), est remonté en 2018 (75u). La baisse du nombre d'écarts au cours d'une évaluation est très sensible. Cela s'établit à 1.8. Pour les écarts critiques, leur part est inférieure à 9%. Pour ce qui est de la nouvelle portée d'accréditation concernant l'inspection des ouvrages en services, il y a environ dix organismes.

Dans notre profession, le recrutement est une question majeure sous l'angle de l'attractivité. Le COFRAC est un outil utile à la transmission d'expérience et à la promotion interne des collaborateurs. Cela oblige à une formation continue et à une remise en cause permanente, donc une amélioration incrémentale. C'est positif pour l'entreprise et une possibilité de valorisation professionnelle pour le ou les collaborateurs. Le COFRAC est un atout pour les acteurs économiques, et se doit d'être perçu ainsi.

2. Bilan financier

Je vais maintenant vous présenter le rapport financier,

Les produits se sont élevés à 1 275.66€ et correspondent au reversement de la partie propre des cotisations revenant au syndicat (5 % du montant).

L'excédent est de 2.82 €, portant les réserves du syndicat à 15 467.43 € inscrites au passif de la FNSA.

Je vous demande maintenant de bien vouloir approuver ce rapport moral et financier.

Annexe : slides AG SYNCRA

Congrès annuel FNSA 2019

Assemblée générale



Président: Gilles GIORA

Les Sables d'Olonne, le 2 octobre 2019

Congrès annuel FNSA 2019

Les membres du CA SYNCRA

1. Renaud ANDRIEUX
2. Christophe BAUDIN
3. Vincent BERNIER
4. Guillaume CLEMENT
5. Nathalie COULPIER
6. Ludovic COUAILLER
7. Loïc DURANDEAU
8. Fabrice ERVAL
9. Gilles GIORA
10. Alexandre GIUDICELLI
11. Marielle JANSON-CHARRIER
12. Yannick MACHEIX
13. Florence MIGNOT
14. Yannick NORMANT
15. Patrick THIBEAUD

Congrès annuel FNSA 2019

NOS TRAVAUX DE L'ANNEE

- Commission Technique: Fascicule 70
 - ASTEE:
 - Convention de partenariat
 - Membre du jury pour les trophées
- Charte Qualité Réseau

Congrès annuel FNSA 2019

LES AXES DE TRAVAIL 2019-2020

- Communication des CCTP vers les têtes de réseaux des maîtres d'œuvre (CINOV, SYNTEC)
- Audits croisés
- Evaluation des logiciels

Congrès annuel FNSA 2019

Les éléments financiers

- ✓ Le compte de résultat

Charges		Produits	
Total des charges	1 272,84	Cotisations dues par FNSA	1 207,66
Excédent	2,82		
Total	1 275,66		1 275,66

- ✓ Après affectation des excédents 2018, les réserves du syndicat inscrites au passif de la FNSA s'établissent à 15 467,43€